

POUR ENRICHIR LE QUÉBEC

Mesures
pour renforcer
l'action du Québec
en matière
de francisation des
immigrants

Franciser plus
Intégrer mieux

OBJECTIF 1 ÉLARGIR LA CLIENTÈLE REJOINTE PAR L'OFFRE DE SERVICE EN FRANCISATION

- 1.1 Permettre à des immigrants occupant déjà un emploi de poursuivre leur apprentissage du français en entreprise
- 1.2 Instaurer un crédit d'impôt remboursable, destiné aux entreprises, pour la francisation des immigrants
- 1.3 Offrir des services de francisation à une clientèle plus diversifiée et mieux soutenir les personnes issues du regroupement familial
- 1.4 Promouvoir l'apprentissage du français auprès des candidats à l'immigration et des personnes immigrantes
- 1.5 Augmenter la fréquence d'ouverture de nouveaux cours afin de répondre plus rapidement aux besoins

OBJECTIF 2 PERMETTRE UNE MAÎTRISE DU FRANÇAIS À DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE PLUS AVANCÉS

- 2.1 Offrir des cours de français spécialisés pour certains domaines professionnels et des modules de niveau avancé pour la francisation en ligne

OBJECTIF 3 FACILITER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LE PLUS TÔT POSSIBLE DANS LE PROCESSUS D'IMMIGRATION

- 3.1 Élargir le réseau des partenaires à l'étranger vers lesquels les candidats à l'immigration peuvent être dirigés pour améliorer leur connaissance du français
- 3.2 Rendre accessible un cours de français en ligne aux candidats sélectionnés à l'étranger ainsi qu'aux personnes immigrantes déjà établies au Québec et désireuses de parfaire leur connaissance du français

OBJECTIF 4 MIEUX MESURER ET RECONNAÎTRE LE NIVEAU DE COMPÉTENCE EN FRANÇAIS DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION ET DES PERSONNES INSCRITES EN FRANCISATION

- 4.1 Accroître l'utilisation des tests standardisés de compétence en français langue seconde dans le cadre de la sélection à l'étranger
- 4.2 Mettre en place des tests standardisés d'évaluation des compétences en français au terme du programme de francisation du MICC

OBJECTIF 5 ASSURER UNE MEILLEURE COHÉRENCE DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE FRANCISATION, ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME ET OPTIMISER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES SERVICES AU PLAN GOUVERNEMENTAL

- 5.1 Assurer un accès simplifié et unifié aux services gouvernementaux de francisation et au soutien financier qui leur est rattaché
- 5.2 Concevoir et implanter un service d'admission en ligne aux programmes gouvernementaux de francisation

ENRICHIR